

# RAPPORT DE SUIVI DU PROCESSUS DE TURIN: ALGERIE (2023)



# TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>PRINCIPAUX POINTS A RETENIR</b> .....	<b>4</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
1.1 OBJECTIF ET CADRE DU SUIVI.....	6
1.2 COMPARABILITE ET FIABILITE DES DONNEES DE SUIVI .....	7
<b>2. RESULTATS DE SUIVI: ALGERIE</b> .....	<b>8</b>
2.1 PERFORMANCE DE LA POLITIQUE ET DU SYSTEME EN 2023: RESULTATS GLOBAUX.....	8
2.2 PERFORMANCE DE LA POLITIQUE ET DU SYSTEME DANS DES DOMAINES DE SUIVI SPECIFIQUES ET PAR RAPPORT A DES RESULTATS SPECIFIQUES .....	11
2.2.1 <i>Domaine A. Opportunités d'apprentissage tout au long de la vie: accès et participation</i> ....	11
2.2.2 <i>Domaine B (1). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie: qualité et pertinence</i> ..	13
2.2.3 <i>Domaine B (2). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie: excellence et innovation</i> .....	15
2.2.4 <i>Domaine C. Organisation du système</i> .....	18
2.3 COMMENT LES POLITIQUES ET LES SYSTEMES ONT-ILS BENEFICIE A DES GROUPES SPECIFIQUES D'APPRENANTS? .....	20
2.3.1 <i>Femmes apprenantes</i> .....	21
2.3.2 <i>Apprenants défavorisés</i> .....	22
2.3.3 <i>Populations au chômage de longue durée, économiquement inactives et ayant un faible niveau d'instruction</i> .....	23
2.3.4 <i>Apprenants par pays d'origine</i> .....	25
<b>3. SOURCES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b> .....	<b>26</b>
3.1 LIENS VERS DES INFORMATIONS ET DES DONNEES DE BASE .....	26
3.2 DEFINITIONS, CLARIFICATIONS TERMINOLOGIQUES, LIMITES METHODOLOGIQUES .....	27
3.2.1 <i>Définitions et clarifications terminologiques</i> .....	27
3.2.2 <i>Limites méthodologiques</i> .....	27

Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'ETF et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'UE.

© Fondation européenne pour la formation, 2024

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

## REMERCIEMENTS

Ce rapport de suivi du processus de Turin a été préparé en collaboration avec les autorités nationales, les experts et les parties prenantes en Algérie. La Fondation européenne pour la formation (ETF) souhaite remercier le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) de l'Algérie et toutes les parties prenantes nationales pour leur contribution inestimable et la fourniture d'informations précises et détaillées à l'appui de cet exercice de suivi.

## PRINCIPAUX POINTS A RETENIR

- **Portée du suivi des performances du système:** Le suivi du processus de Turin couvre trois grands domaines d'engagement envers les apprenants tout au long de la vie, à savoir l'accès à l'apprentissage (domaine A), la qualité de l'apprentissage (domaine B) et l'organisation du système (domaine C). Ces domaines sont divisés en huit dimensions de suivi: l'accès et la participation dans le domaine A; la qualité, la pertinence, l'excellence et l'innovation dans le domaine B; et la gestion/l'administration du système et les ressources dans le domaine C.
- **Accès et attractivité:** En Algérie, le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) se distingue par l'efficacité et l'accessibilité des programmes d'EFP continu (EFPC) ainsi que par des parcours d'apprentissage flexibles, qui favorisent des transitions fluides entre les filières générales et professionnelles. Ce système est particulièrement attrayant pour les jeunes Algériens, ce qui témoigne d'une perception favorable des aspirations en matière d'éducation et de carrière. Si la formation professionnelle initiale (EFPI) suscite un intérêt considérable, l'accès des adultes, au-delà de l'EFP, à des opportunités plus larges d'apprentissage tout au long de la vie présente, quant à lui, des lacunes notables. L'environnement de l'EFP favorise la mobilité verticale à des fins d'éducation et de formation et est considéré comme adaptable aux différents besoins des apprenants des différentes catégories démographiques, à savoir les femmes apprenantes, jeunes et adultes, les groupes défavorisés et les chômeurs de longue durée, ainsi que les migrants de première génération.
- **Qualité et pertinence:** En Algérie, les autorités nationales font état de liens étroits entre l'apprentissage et la main-d'œuvre, ce qui renforce la pertinence des programmes d'EFPI et d'EFPC, par exemple grâce à une variété de solutions d'apprentissage par le travail. Les adultes sont quelque peu plus susceptibles de posséder des aptitudes et des compétences clés que les jeunes diplômés de l'EFP, bien que la performance du système en matière de soutien à l'employabilité des apprenants soient jugées relativement élevées. Les résultats de suivi suggèrent également que l'EFP met fortement l'accent sur la transition numérique et moins sur les thèmes liés à la transition écologique. Néanmoins, l'EFP en Algérie répond aux demandes actuelles du marché du travail et peut s'adapter à l'évolution du paysage économique du pays.
- **Excellence et innovation:** En Algérie, les prestataires d'EFP et les décideurs politiques sont fermement attachés aux pratiques de la plus haute qualité en matière de pédagogie et de développement professionnel, dans le but d'améliorer les compétences et d'avoir une incidence positive sur les résultats des apprenants. Les résultats de suivi suggèrent également une volonté ferme de promouvoir l'inclusion sociale et l'équité au plus haut niveau, en particulier pour les apprenants ayant besoin d'un soutien supplémentaire. Toutefois, atteindre ce niveau d'excellence en termes de contenu et de mise en œuvre des programmes est difficile, ce qui met en évidence la nécessité de mieux s'aligner sur les exigences du marché du travail et d'intégrer la durabilité et des normes d'enseignement élevées. En ce qui concerne l'innovation, le système d'EFP crée activement de nouvelles opportunités d'apprentissage et s'adapte aux besoins du marché du travail, ce qui témoigne d'une utilisation efficace des pratiques innovantes. Toutefois, la réceptivité à l'innovation visant à améliorer les résultats d'apprentissage est quelque peu plus faible, ce qui laisse entrevoir des possibilités de croissance et de développement.

- **Gestion et organisation du système:** La performance du système en ce qui concerne la gestion et l'organisation du système d'EFP varie d'un domaine de suivi à l'autre. L'assurance qualité est un domaine de force relative en raison de la présence de mécanismes détaillés et solides permettant de suivre la qualité de l'enseignement et de la formation. Toutefois, transposer cette force en informations transparentes et accessibles sur les performances pour les parties prenantes reste un domaine qui requiert une attention particulière. La capacité professionnelle du personnel occupant des postes de direction dans l'EFP est considérée comme élevée, ce qui peut indiquer un niveau significatif de développement et d'autonomisation des chefs d'établissement en Algérie. En outre, les données de suivi suggèrent la présence de dispositifs de gouvernance complets qui soutiennent une forte participation des parties prenantes de l'EFP aux processus décisionnels.
- **Qualité et fiabilité des données de suivi:** Parmi les pays concernés par le cycle de suivi du processus de Turin en 2023, l'Algérie se classe dans le quartile inférieur en ce qui concerne la comparabilité internationale de ses résultats de suivi. En outre, le rapport sur les performances est exposé à un risque de biais important, étant donné qu'environ un tiers seulement des résultats de suivi pour 2023 sont fondés sur des preuves quantitatives et conformes aux normes internationales. En moyenne, l'Algérie a également tendance à autoévaluer les performances de ses systèmes d'EFP et d'apprentissage tout au long de la vie de manière nettement plus positive que d'autres pays dans le cadre de ce cycle de suivi du processus de Turin.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Objectif et cadre du suivi

Ce rapport résume les résultats du suivi des performances du système d'EFP (Enseignement et Formation Professionnels) en Algérie, initié dans le cadre du processus de Turin en 2022 et achevé en 2023.<sup>1</sup> Le terme «performance» décrit la mesure dans laquelle le système d'EFP répond à une sélection ciblée d'obligations (engagements) nationales et internationales envers les apprenants et autres parties prenantes en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie (ATLP). Le «système d'EFP»<sup>2</sup> désigne le réseau d'institutions, de personnes, de politiques, de pratiques, de ressources et de méthodologies dans un pays, ainsi que la manière dont ils sont organisés pour fournir aux individus de tout âge les aptitudes pratiques, les connaissances et les compétences nécessaires pour des emplois, des métiers ou des professions spécifiques.

Il est important de noter que le suivi du processus de Turin en Algérie couvre l'offre d'EFPI et d'EFPC qui relève du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP). Bien que cela englobe la majeure partie de l'EFP du pays, des programmes d'EFP sont également proposés par d'autres ministères et agences, notamment ceux de la Santé, de l'Agriculture, du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et du Statut de la femme, entre autres. Ces programmes ne sont pas inclus dans la présente évaluation des performances du système.

Le suivi se concentre sur la contribution de l'EFP initial et continu (EFPI et EFPC) aux activités de formation des jeunes et des adultes dans tous les cadres d'apprentissage (formel et non formel) menées pour améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes, leurs compétences et leurs qualifications pour des raisons personnelles, sociales et/ou professionnelles. Le but du suivi du processus de Turin est de fournir aux décideurs politiques, aux praticiens et aux parties prenantes une base fiable pour prendre des décisions éclairées sur l'amélioration des politiques, l'affectation des ressources, la planification des stratégies et l'analyse du suivi en soutien à l'apprentissage tout au long de la vie.

Le cadre de suivi sur lequel se fonde le présent rapport couvre trois grands domaines d'engagement en faveur des apprenants tout au long de la vie: l'accès à l'apprentissage (domaine A), la qualité de l'apprentissage (domaine B) et l'organisation du système (domaine C). Ces domaines sont divisés en huit dimensions de suivi: l'accès et la participation dans le domaine A; la qualité, la pertinence, l'excellence et l'innovation dans le domaine B; et la gestion/l'administration du système et les ressources dans le domaine C. Dans ces domaines et leurs dimensions, le processus de Turin suit un total de 30 résultats (livrables)<sup>3</sup> — la mesure dans laquelle ils sont fournis et répartis équitablement entre treize groupes d'apprenants en fonction de l'âge, de leur sexe, de leur milieu socio-économique, du marché du travail et de la situation migratoire, ainsi que du cadre d'apprentissage habituel.

Le suivi fournit des informations sous la forme d'indices de performance du système (SPI) pour chacun de ces résultats et groupes d'apprenants, soit un total de 82 indices par pays<sup>4</sup>. Les scores SPI peuvent aller de 0 à 100, 100 indiquant des performances maximales ou optimales. Les indices

---

<sup>1</sup> Le processus de Turin est une analyse pluriannuelle de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est (y compris la Turquie), d'Asie centrale et de la région du Sud-Est méditerranéen, que l'ETF réalise régulièrement en partenariat avec les pays de ces régions depuis 2010. Pour de plus amples informations, voir <https://www.etf.europa.eu/en/what-we-do/torino-process-policy-analysis-and-progress-monitoring>

<sup>2</sup> Ce rapport utilise les termes «EFP», «système d'EFP» et «système» de manière interchangeable.

<sup>3</sup> Plus loin dans le rapport, les termes «résultats» et «livrables» sont utilisés de façon interchangeable.

<sup>4</sup> Dans les rares cas où il manque des éléments de preuve, le nombre de SPI pour un pays peut être inférieur.

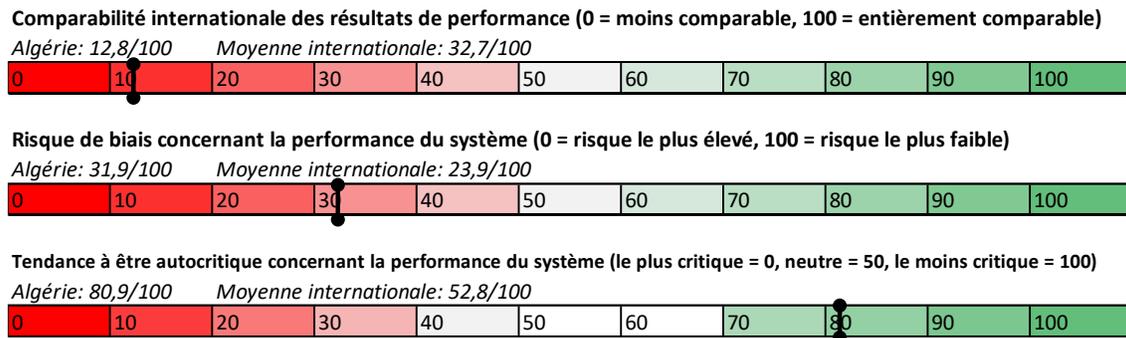
décrivent les performances du système d'EFP dans des cadres d'apprentissage formel et non formel pour les jeunes et les adultes, les femmes et les hommes, les apprenants défavorisés, les demandeurs d'emploi de longue durée, les populations économiquement inactives et les migrants de première génération.

Ce rapport présente une sélection des résultats de suivi clés basés sur les indices suivants: performance globale par grande dimension de suivi (section 2.1), performance par domaine spécifique et résultat de système (section 2.2 et sous-sections) et performance en soutien de groupes spécifiques d'apprenants (section 2.3). Le rapport fournit également une note moyenne internationale<sup>5</sup> pour ces résultats à des fins de référence et présente, le cas échéant, les données désagrégées utilisées pour calculer les indices de performance du système et les informations fournies par les autorités nationales dans le questionnaire de suivi. Les liens pour accéder à l'ensemble de données pour l'Algérie, au questionnaire, au cadre de suivi du processus de Turin et à la méthodologie figurent dans la troisième et dernière partie de ce document.

## 1.2 Comparabilité et fiabilité des données de suivi

Les éléments de preuve pour ce rapport de suivi ont été recueillis et analysés en plusieurs étapes, de septembre 2022 à juin 2023. Après un premier cycle de collecte d'indicateurs comparables au niveau international pour chacun des résultats du système et des groupes d'apprenants couverts dans le cadre de suivi, l'ETF a élaboré un questionnaire supplémentaire pour les autorités nationales et les parties prenantes d'Algérie afin de recueillir des informations sur les résultats et les groupes d'apprenants pour lesquels de tels indicateurs faisaient défaut. Les réponses au questionnaire ont été quantifiées et intégrées aux autres données de suivi dans un dépôt de données mixtes, qui a ensuite été utilisé pour calculer les indices de performance du système présentés dans ce rapport.

**FIGURE 1. COMPARABILITÉ ET COHÉRENCE DES RÉSULTATS DE SUIVI: ALGERIE (2023)**



Outre les messages sur la performance du système, le suivi fournit également des informations sur la comparabilité internationale des résultats de chaque pays, la mesure dans laquelle ces résultats peuvent être susceptibles d'être biaisés et le degré d'autocritique d'un pays lorsqu'il rend compte de la performance de sa politique et de son système à des fins de suivi externe. Cela est possible car la méthodologie de suivi prévoit la tenue de registres précis sur la disponibilité, l'origine et le type de

<sup>5</sup> La «moyenne internationale» fait référence à la moyenne des pays participant au processus de Turin. Au moment de la préparation du présent rapport de suivi, la collecte des éléments de preuve pour certains pays était encore en cours. Les moyennes internationales présentées dans ce rapport pourraient donc changer au fur et à mesure que d'autres pays complètent l'exercice de suivi.

preuves utilisées pour calculer les 82 indices de performance et les résultats correspondants pour chaque pays, y compris l'Algérie.

Parmi les pays couverts par le suivi du processus de Turin en 2023, l'Algérie se classe dans le quartile inférieur en ce qui concerne la comparabilité internationale de ses résultats de suivi (première échelle horizontale de la Figure 1). Moins d'un tiers des pays de l'échantillon du processus de Turin présentent un niveau de comparabilité similaire. Cette constatation reflète la mesure dans laquelle les résultats de suivi d'un pays reposent sur des éléments de preuve comparables au niveau international. Ce résultat n'implique pas nécessairement que l'Algérie ne dispose pas de données au niveau national, mais il suggère un manque significatif d'informations comparables au niveau international quant aux performances de ses systèmes d'EFP et d'apprentissage tout au long de la vie.

En outre, les résultats de suivi de l'Algérie présentent un risque important de biais (deuxième échelle horizontale de la Figure 1), étant donné que seuls 32 % environ des résultats de suivi pour 2023 sont fondés sur des données quantitatives. D'après les réponses fournies dans le questionnaire de suivi complémentaire, l'Algérie a, de manière générale, également tendance à autoévaluer la performance de ses systèmes d'EFP et d'apprentissage tout au long de la vie de manière beaucoup plus positive que les autres pays dans le cadre de ce cycle de suivi du processus de Turin (troisième échelle horizontale de la Figure 1).

## 2. RESULTATS DE SUIVI: ALGERIE

### 2.1 Performance de la politique et du système en 2023: résultats globaux

Le suivi du processus de Turin s'appuie sur plusieurs sources d'information et de données, souvent disparates. Afin de permettre une communication rapide, efficace et ciblée des messages clés malgré la diversité des informations recueillies, le rapport des résultats de suivi regroupe les éléments de preuve de manière à fournir une vue d'ensemble rapide de la performance du système, sans perdre trop de détails.

Les huit dimensions de suivi mentionnées dans la section précédente constituent la couche supérieure du rapport à cet égard.<sup>6</sup> Elles présentent la performance du système d'EFP dans différents domaines, dont la sélection est alignée sur les engagements nationaux et internationaux des pays ainsi que sur les priorités de réforme et de développement en matière d'apprentissage. Ces huit dimensions sont décrites dans le Tableau 1 ci-dessous.

Les résultats de suivi pour l'Algérie font apparaître un système d'EFP globalement aligné sur la performance d'autres pays de l'échantillon du processus de Turin, avec des résultats particulièrement élevés en ce qui concerne la promotion d'une participation réussie à l'apprentissage et à l'obtention d'un diplôme, la qualité et la pertinence des aptitudes, ainsi qu'un solide degré de réactivité aux besoins et aux évolutions externes. Il existe également des domaines dans lesquels des améliorations sont possibles, tels que l'amélioration de l'accès à l'apprentissage et le renforcement du pilotage et de la gestion du système afin d'accroître sa qualité et son efficacité.

---

<sup>6</sup> Le rapport de suivi pour l'Algérie ne contient pas de données pour la dimension C.2 (Ressources), étant donné que celles-ci n'étaient pas disponibles au moment de la préparation du rapport.

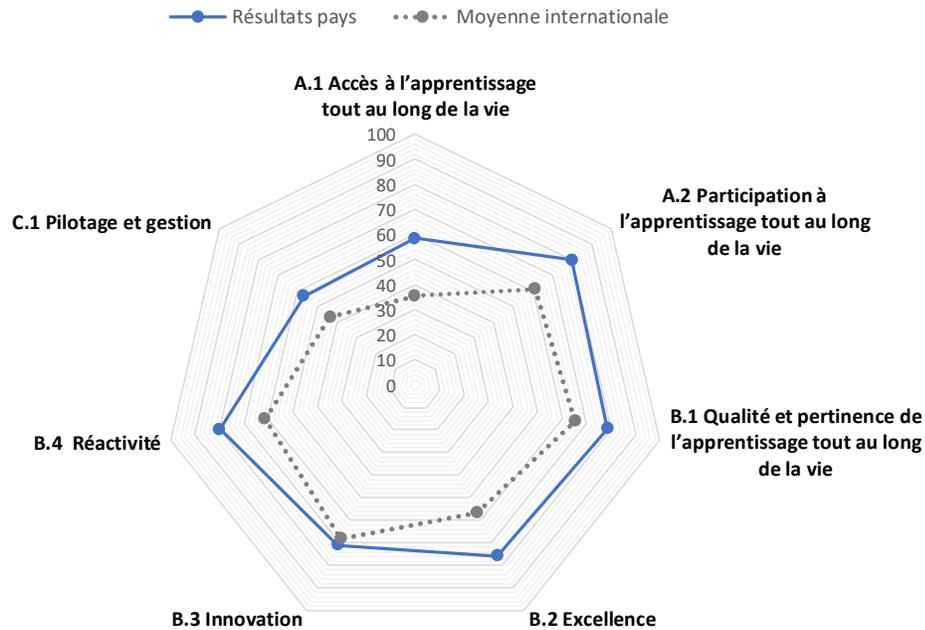
**TABLEAU 1. DIMENSIONS DU SUIVI DES PERFORMANCES POLITIQUES ET SYSTÉMIQUES PAR LE PROCESSUS DE TURIN**

<b>Num.</b>	<b>Dimension</b>	<b>Description</b>
<b>1</b>	<b>Accès à l'apprentissage</b>	Cette dimensions reflète la mesure dans laquelle l'EFPP initial, l'EFPP continu et d'autres opportunités d'apprentissages pour adultes auxquelles l'EFPP pourrait contribuer sont accessibles et attractives pour les apprenants, quels qu'ils soient et quelles que soient les raisons pour lesquelles ils souhaitent s'engager dans l'apprentissage.
<b>2</b>	<b>Participation à l'apprentissage</b>	Cette dimension saisit la probabilité que les apprenants EFPP survivent et s'épanouissent dans le système d'éducation et formation professionnelle en examinant sa perméabilité verticale et horizontale, c'est-à-dire la possibilité pour les apprenants de passer d'un parcours général à une formation professionnelle et d'un apprentissage formel à un apprentissage informel, ainsi que la probabilité qu'ils terminent leur formation.
<b>3</b>	<b>Qualité et pertinance</b>	Cette dimensions permet de déterminer dans quelle mesure les apprenants in EFPP initial et continu sont dotés de habiletés de base et compétences clés, si leur apprentissage est en rapport et est pertinent avec l'emploi et s'ils bénéficient d'une orientation professionnelle adéquate.
<b>4</b>	<b>Excellence</b>	Cette dimensions permet de déterminer la présence de politiques de système et mesures visant à promouvoir les pratiques de la plus haute qualité et résultats dans l'enseignement et la formation, de conception et fourniture de contenu, la gouvernance et la gestions des prestataires EFPP, ainsi que l'équité et l'inclusion sociale.
<b>5</b>	<b>Innovation</b>	Cette dimensions reflète la presence de pratiques et priorités innovantes au niveau du système dans les zones d'accès à l'apprentissage, du soutien pour la réussite et la qualité des résultats de l'apprentissage e de la formation.
<b>6</b>	<b>Réactivité du système d'EFPP</b>	Cette dimension permet de déterminer la mesure dans laquelle les programmes d'études destinés aux jeunes et aux adultes prennent en compte des sujets d'importance pour la durabilité, la sensibilisation au changement climatique et la numérisation, et si les systèmes d'EFPP initial et continu répondent aux besoins du marché du travail, aux changements démographiques et aux développements socio-économiques.
<b>7</b>	<b>Pilotage et gestion</b>	Cette dimension reflète la disponibilité de données pour une prise de décision éclairée, le degré de participation de la gouvernance EFPP, la présence et la transparence des dispositifs d'assurance qualité, la qualité et la capacité du personnel occupant des postes de direction et le degré d'internationalisation de l'EFPP initial et continu.
<b>8</b>	<b>Ressourcement</b>	Cette dimensions saisit l'adéquation et l'efficacité des ressources humaines et financières dans l'EFPP initial et continu ainsi que la mesure dans laquelle la base matérielle de l'apprentissage et la formation est adéquate, c'est-à-dire propice à un enseignement, une formation professionnelle et un apprentissage efficaces.

Plus précisément, le système d'EFPP de l'Algérie semble en moyenne plus accessible et plus attrayant pour les jeunes et les adultes que l'EFPP d'autres pays (dimension A.1, SPI de 58). Une fois inscrits dans un programme d'EFPP, les apprenants sont également plus susceptibles de progresser et d'obtenir un diplôme avec succès et ont la capacité de naviguer et de passer d'un programme à l'autre (dimension A.2, SPI de 80).

Les apprenants peuvent également s'attendre à un apprentissage dont la qualité et la pertinence dépassent celles offertes en moyenne par les autres pays, ce qui leur permet d'acquérir des compétences fondamentales et des compétences essentielles pertinentes pour le marché de l'emploi, ainsi qu'une orientation professionnelle adéquate (dimension B.1, SPI de 79). La présence de politiques et de mesures à l'échelle du système promouvant des pratiques d'excellence en matière d'enseignement et de formation, de conception des contenus et de gouvernance, renforce encore l'expérience d'apprentissage dans sa globalité (dimension B.2, SPI de 76).

FIGURE 2. INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME PAR DIMENSION DE SUIVI, ALGÉRIE ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)



Plage d'indices théorique<sup>7</sup>: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

Les données de suivi suggèrent que le système d'EFPP donne la priorité aux pratiques innovantes au niveau du système, en particulier dans les domaines du soutien à l'achèvement réussi de l'apprentissage et de la qualité des résultats d'apprentissage, bien que le SPI de 71 indique que cela se situe autour de la moyenne internationale (dimension B.3). Le programme prend en compte les thèmes d'avenir, tels que la durabilité, la sensibilisation au changement climatique et la transition numérique, et s'aligne dans une large mesure sur l'évolution du marché du travail (dimension B.4, SPI de 80).

Comme dans de nombreux autres pays, les éléments de preuve montrent en outre que le pilotage et la gestion de l'EFPP sont un domaine de performance intermédiaire et qu'il existe une marge d'amélioration possible dans les domaines de la prise de décision éclairée, de la gouvernance participative et de l'assurance qualité (dimension C.1, SPI de 57).

<sup>7</sup> Le processus de Turin établit une distinction entre la plage d'indices (complète) théorique et la plage d'indices utilisée à des fins d'établissement de rapports. À des fins d'établissement de rapports, les rares cas de valeurs extrêmes à l'extrémité inférieure (SPI<10) et à l'extrémité supérieure (SPI>90) de l'échelle de l'indice sont tronqués aux déciles supérieur (10) et inférieur (90). Cela signifie que les rapports ne discriminent pas les valeurs SPI inférieures à 10 et supérieures à 90. La moyenne internationale, en revanche, est calculée en utilisant la plage d'indices complète.

## 2.2 Performance de la politique et du système dans des domaines de suivi spécifiques et par rapport à des résultats spécifiques

La performance de l'EFPI en Algérie dans les huit dimensions de suivi présentées ci-dessus est déterminée par 30 résultats politiques et systémiques. C'est à travers ces résultats que les sous-systèmes que sont l'EFPI et l'EFPC travaillent à répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes, en particulier des apprenants jeunes et adultes. Cette section du rapport de suivi présente les conclusions relatives à la performance du système au niveau de ces résultats. Pour faciliter la lecture et la navigation à travers le contenu, la section présente les 30 résultats d'après les trois grands domaines d'engagement envers les apprenants, lesquels ont été présentés dans la première section de ce rapport, à savoir: l'accès à l'apprentissage (domaine A), la qualité de l'apprentissage (domaine B) et l'organisation du système (domaine C). Le domaine B, le plus important en nombre de résultats, est divisé en deux parties: B (1) et B (2).

### 2.2.1 Domaine A. Opportunités d'apprentissage tout au long de la vie: accès et participation

Dans le domaine A (Accès et participation aux opportunités d'apprentissage tout au long de la vie), le processus de Turin suit les deux premières dimensions de suivi présentées dans la section 2.1 – Accès/attractivité et participation, avec six résultats systémiques (Tableau 2).

**TABLEAU 2. RÉSULTATS POLITIQUES ET SYSTÉMIQUES INCLUS DANS LE DOMAINE A: ACCÈS ET PARTICIPATION**

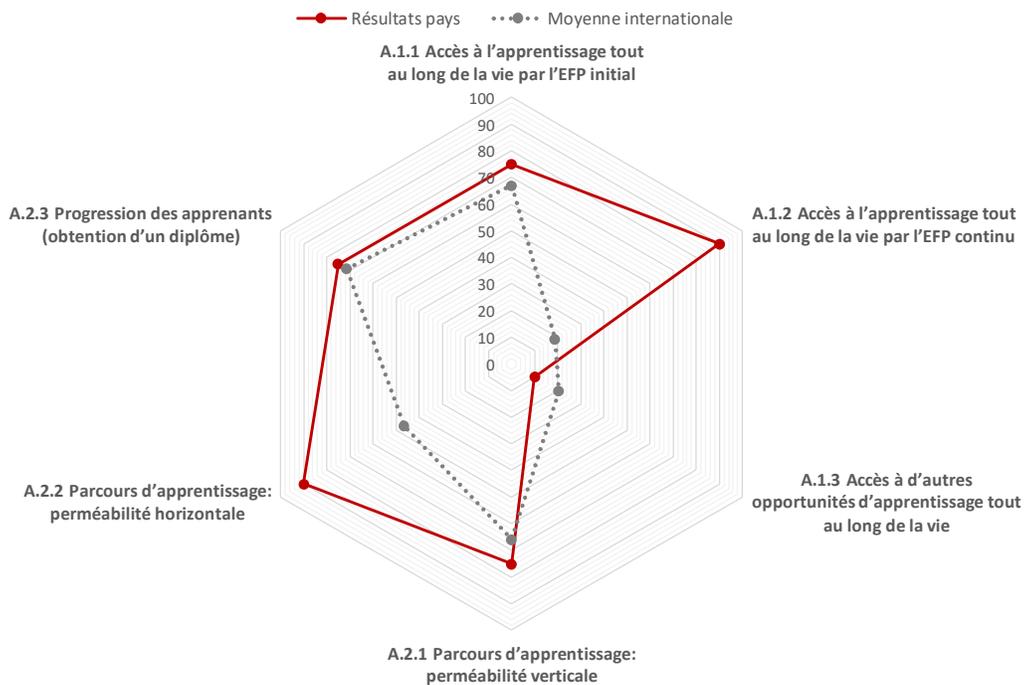
Code	Résultat	Description
A.1.1	<b>Accès et attractivité: EFP initial</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure l'EFP initial est un choix éducatif attrayant par rapport à d'autres possibilités d'apprentissage et si ce choix est accessible à divers groupes cibles d'apprenants.
A.1.2	<b>Accès et attractivité: EFP continu</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure le VET continu représente un choix attrayant par rapport à d'autres possibilités de développement des compétences, et si ce choix est accessible à différents groupes cibles.
A.1.3	<b>Accès à d'autres opportunités pour l'apprentissage tout au long de la vie</b>	Ce résultat englobe l'accès à d'autres possibilités d'apprentissage tout au long de la vie non couvertes par les résultats A.1.1 et A.1.2 et l'EFP, telles que les politiques actives du marché du travail (ALMPs).
A.2.1	<b>Voies flexibles: perméabilité verticale</b>	Ce résultat saisit la perméabilité verticale du système d'éducation et de formation vis-à-vis initial et EFP en continu, entendu comme possibilité de transition entre les pistes d'éducation et formation (générale et professionnelle).
A.2.2	<b>Voies flexibles: perméabilité horizontale</b>	Ce résultat saisit la perméabilité horizontale du système d'éducation et de formation par rapport à l'EFP initial et continu, comprise comme la possibilité de transition entre des voies parallèles d'éducation et de formation (générale et professionnelle).
A.2.3	<b>Progression et obtention de diplôme des apprenants</b>	Ce résultat saisit la perméabilité horizontale du système d'éducation et de formation vis-à-vis initial et EFP continu, entendue comme la possibilité de transition entre des voies parallèles d'éducation et de formation (générale et professionnelle) et entre des contextes d'apprentissage formels et non-formels.

Ces résultats comprennent l'accès à l'EFPI, l'EFPC et à d'autres opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, la perméabilité verticale et horizontale du système d'EFPI, ainsi que les perspectives des apprenants de l'EFPI et de l'EFPC d'obtenir un diplôme et, le cas échéant, de progresser vers les niveaux successifs d'éducation et de formation. Les résultats inclus dans le domaine A sont définis dans le Tableau 2 ci-dessous.

Selon les informations fournies par les autorités nationales, le système d'EFPI en Algérie répond aux besoins éducatifs et professionnels de sa population, avec des méthodes de formation diverses et adaptables, en adéquation avec les besoins socio-économiques. Bien entendu, certains domaines nécessitent d'être davantage développés.

Le système d'EFP offre une large accessibilité à l'EFP continu et présente une relative flexibilité en termes de parcours d'apprentissage horizontaux, permettant des transitions entre différentes filières d'enseignement et formations professionnelles. L'accessibilité des programmes d'EFP initial est en augmentation, comme en témoigne la hausse du nombre d'apprenants qui est passé de 512 355 en 2011 à 617 648 en 2021 selon les données nationales. Cette croissance, en particulier pour le mode de formation par apprentissage, souligne l'attrait de l'EFP en tant que parcours viable pour les jeunes Algériens (résultat A.1.1, SPI de 75).

**FIGURE 3. PROMOUVOIR L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION AUX POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE - INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME, ALGERIE ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

L'EFP continu (EFPC) jouit également d'une solide réputation auprès des apprenants adultes du pays, ce qui distingue l'Algérie de nombreux autres pays où l'EFPC n'est sans doute pas aussi répandu ou disponible (résultat A.1.2, SPI de 90). Selon les informations officielles, la diversité des méthodes de formation, y compris la formation en présentiel, par apprentissage et à distance, contribue à ce succès.

Malgré ces points forts, la disponibilité et l'attrait des opportunités plus larges d'apprentissage tout au long de la vie, au-delà de l'EFP, sont moins prononcés pour les apprenants adultes. L'engagement dans d'autres formes d'apprentissage tout au long de la vie, telles que celles offertes par les politiques actives du marché du travail (PAMT), est nettement plus faible (résultat A.1.3), mettant ainsi en évidence un domaine nécessitant une attention particulière.

L'environnement d'EFP en Algérie est considéré comme très efficace en termes de perméabilité verticale, comme en témoigne un SPI de 75 pour le résultat A.2.1. Toutefois, ce score peut ne pas être

représentatif de ce qu'il serait dans d'autres contextes nationaux, car il repose sur une hypothèse assez différente, à savoir que l'objectif premier de l'EFPP est d'orienter les diplômés vers un emploi immédiat plutôt que de les faire progresser vers des niveaux d'instruction plus élevés.

Cela contraste avec l'interprétation plus commune de la perméabilité verticale, selon laquelle un score plus élevé indiquerait une transition plus facile vers la formation complémentaire. En ce sens, le score SPI relativement élevé pour ce domaine est révélateur de l'alignement voulu du système d'EFPP sur les réalités socio-économiques locales et nationales, en particulier dans des secteurs tels que l'artisanat traditionnel, la construction, les travaux publics et la construction mécanique. En d'autres termes, le score SPI relatif à la perméabilité verticale en Algérie ne doit pas être interprété de la même manière que dans un pays où l'EFPP peut également servir de tremplin vers des niveaux d'enseignement supérieurs.

Les actualisations permanentes des programmes d'EFPP en collaboration avec les partenaires économiques et sociaux, l'introduction de nouvelles filières de formation dans des secteurs émergents et la promotion des centres d'excellence renforcent encore l'efficacité du système, comme l'ont indiqué les autorités nationales. L'octroi de bourses d'études et de présalaires aux jeunes stagiaires et apprentis, toutes formations confondues, témoigne d'un engagement concret à soutenir les apprenants.

### 2.2.2 Domaine B (1). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie: qualité et pertinence

Dans la première partie du domaine B (Qualité et pertinence des résultats de l'apprentissage tout au long de la vie), le processus de Turin suit deux autres des dimensions présentées à la section 2.1, à savoir la qualité/pertinence et la réactivité de l'EFPP, avec un total de huit résultats politiques et systémiques.

Ces résultats concernent la qualité de l'apprentissage des jeunes et des adultes dans l'EFPP en termes d'aptitudes et de compétences essentielles, l'exposition des apprenants de l'EFPP au monde du travail, l'employabilité des diplômés de l'EFPP initial et continu, la disponibilité d'une orientation professionnelle pour ceux-ci, ainsi que la pertinence du contenu de l'apprentissage dans l'EFPP. En ce qui concerne la pertinence, le suivi relève la réactivité de l'offre des programmes d'EFPP par rapport aux évolutions démographiques, socio-économiques et du marché du travail, ainsi que l'inclusion dans les programmes d'EFPP de thèmes relatifs à la transition verte et numérique. Les résultats inclus dans le domaine B (1) sont définis dans le Tableau 3 ci-dessous.

Les autorités nationales algériennes mettent en avant la pertinence pratique des programmes d'EFPP initial et continu, laquelle s'explique par des liens solides entre l'apprentissage et le monde du travail, comme le suggèrent les résultats de l'autoévaluation dans ce domaine de suivi (résultat B.1.3, PSI de 75). Ce résultat est corroboré par des données administratives, qui soulignent la présence de plus de 20 058 formateurs qui suivent une formation pédagogique complète, améliorant ainsi la qualité des programmes d'EFPP. En outre, ces formateurs reçoivent une formation avancée et des cours de perfectionnement sur les nouvelles technologies et méthodes, ce qui contribue au développement des aptitudes et compétences des apprenants.

La différenciation et la réglementation des différents types de formation par le travail dans un environnement de travail réel ont été initiées, créant ainsi une flexibilité permettant aux entreprises de s'engager dans l'EFPP et d'explorer de nouvelles modalités de partenariat. Ceci est illustré par l'accent mis sur les formations par apprentissage, avec un objectif pour 2023 de 70 % des formations dispensées selon ce mode. L'intégration de la formation professionnelle dans les entreprises économiques et les organisations de services est considérée comme un exemple de l'engagement de

l'Algérie envers l'amélioration de l'employabilité des apprenants. En effet, la performance du système en termes d'employabilité des diplômés de l'EFP en Algérie est également jugée comme relativement élevée (résultat B.1.4, SPI de 75), ce qui indique que les apprenants bénéficient d'une bonne préparation à leurs opportunités d'emploi après l'obtention de leur diplôme.

**TABLEAU 3. RÉSULTATS POLITIQUES ET SYSTÉMIQUES INCLUS DANS LE DOMAINE DE SUIVI B (1): QUALITÉ ET PERTINENCE**

Code	Résultat	Description
B.1.1	<b>Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie, qualité des résultats de l'apprentissage</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure le système d'éducation et de formation parvient à fournir les aptitudes et les compétences clés aux apprenants de l'enseignement formel (y compris l'EFP initial), comme indiqué par des enquêtes internationales régulières et les évaluations internationales.
B.1.2	<b>Aptitudes et compétences chez les adultes</b>	Ce résultat décrit la mesure dans laquelle les adultes en âge de travailler possèdent des aptitudes de base et des compétences clés, comme indiqué dans des enquêtes internationales régulières.
B.1.3	<b>Liens entre l'apprentissage et le monde du travail</b>	Ce résultat reflète la pertinence pragmatique des programmes EFP initial et continu sous l'angle de la participation à l'apprentissage pour le travail (WBL) et la part des programmes dont les résultats/objectifs comprennent une composante WBL.
B.1.4	<b>Employabilité des apprenants</b>	Ce résultat fait référence à la pertinence des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie sur le marché du travail, telle qu'elle ressort des résultats sur le marché du travail des diplômés EFP initial, EFP continu et d'autres formes d'apprentissage tout au long de la vie avec une composante EFP.
B.1.5	<b>Opportunités d'orientation professionnelle</b>	Ce résultat essaie de saisir la disponibilité en temps utile d'informations actualisées sur les professions et les programmes d'enseignement, informations qui permettent aux apprenants EFP potentiels et actuels de prendre des décisions éclairées concernant leur parcours éducatif et professionnel.
B.4.1	<b>Pertinence du contenu de l'apprentissage: transition écologique</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure les programmes d'études destinés aux jeunes et aux adultes abordent des thèmes importants pour la durabilité et la sensibilisation au changement climatique, y compris les "compétences vertes" pour des économies durables.
B.4.2	<b>Pertinence du contenu de l'apprentissage: transition numérique</b>	Ce résultat évalue la mesure dans laquelle les programmes d'études destinés aux jeunes et aux adultes intègrent des thèmes relatifs à la numérisation et à la mesure dans laquelle les apprenants acquièrent des compétences numériques de base en conséquence.
B.4.3	<b>Réactivité de l'offre de programmes</b>	Ce résultat reflète le degré et la rapidité de la réactivité des systèmes EFP initial et continu aux besoins du marché du travail et à d'autres changements concernant la démographie et les développements socio-économiques.

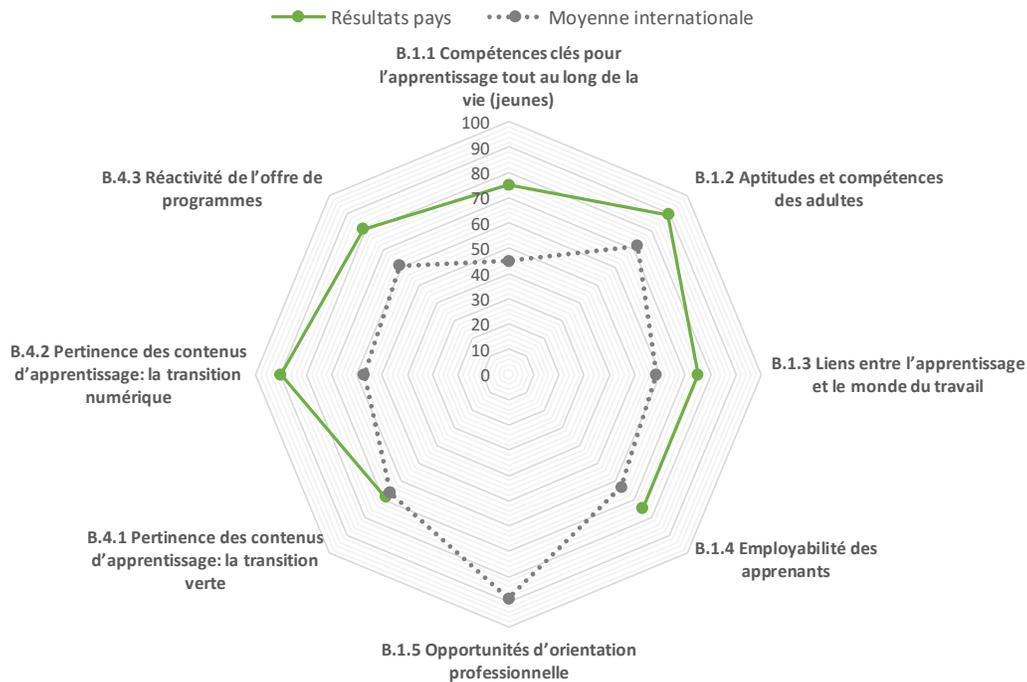
Les adultes en particulier sont considérés comme bien préparés en termes d'aptitudes et de compétences, davantage que les jeunes apprenants de l'EFP, ce qui peut être le reflet de l'efficacité des programmes d'EFP continu (résultat B.1.2). Il convient de noter que le système d'EFP de l'Algérie accorde la priorité à la maîtrise des compétences de base telles que les mathématiques, qui sont intégrées dans tous les programmes de formation professionnelle. L'accent mis sur les compétences fondamentales soutient et consolide les aptitudes acquises par les apprenants au cours de leur enseignement obligatoire et les oriente vers des spécialisations techniques fondées sur leurs capacités mathématiques et physiques.

Le cadre de suivi du processus de Turin évalue la pertinence du contenu d'apprentissage non seulement en termes immédiats, mais aussi dans une perspective à long terme. Il examine dans quelle mesure les programmes intègrent les tendances émergentes et avant-gardistes telles que les transitions numérique et écologique. En parallèle, il évalue dans quelle mesure les programmes répondent à des besoins plus immédiats, tels que ceux découlant du marché du travail.

En termes de pertinence des programmes, l'Algérie met un peu moins l'accent sur la transition verte (résultat B.4.1, SPI de 69). Toutefois, elle fait des progrès dans ce domaine, avec plus de 500 spécialisations structurées en 23 parcours professionnels, dont neuf liés aux énergies

renouvelables. Le secteur de l'EFP participe à la mise en œuvre de la transition énergétique dans le pays en proposant une riche variété de formations et de spécialisations dans le domaine des énergies renouvelables.

**FIGURE 4. SOUTENIR LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE — INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME, ALGÉRIE ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

En revanche, l'accent mis sur la transition numérique (résultat B.4.2, SPI de 90) est beaucoup plus fort, reflétant une aspiration à un système d'EFP fortement attaché aux compétences numériques. Cette évolution est soutenue par la croissance significative des spécialisations numériques et l'intégration des thèmes numériques dans tous les programmes. La réactivité de l'EFP aux besoins plus imminents du marché du travail est élevée (résultat B.4.3, SPI de 81), ce qui indique que le système d'EFP est réceptif à l'évolution des besoins de l'économie. Les actualisations permanentes des programmes d'EFP dont les autorités font état, en collaboration avec les partenaires économiques et sociaux, et l'introduction de nouvelles filières de formation dans les secteurs émergents, telles que des accords avec des entreprises telles que FIAT pour la formation automobile, soulignent la priorité accordée en Algérie à promouvoir la réactivité de l'EFP aux besoins du marché du travail.

### 2.2.3 Domaine B (2). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie: excellence et innovation

Dans la deuxième partie du domaine B (Excellence et innovation en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie), le processus de Turin suit deux dimensions de performance, à savoir l'excellence et l'innovation, qui englobent un total de huit résultats systémiques. Parmi ces résultats figurent

l'excellence en matière de pédagogie, de contenu d'apprentissage, de gouvernance et d'inclusion dans l'apprentissage, ainsi que l'innovation systémique favorisant l'accès, la participation, la qualité et la pertinence de l'apprentissage et de la formation. Les résultats inclus dans le domaine B (2) sont définis dans le Tableau 4 ci-dessous.<sup>8</sup>

**TABLEAU 4. RÉSULTATS POLITIQUES ET SYSTÉMIQUES INCLUS DANS LE DOMAINE B (2): EXCELLENCE ET INNOVATION**

Code	Résultat	Description
B.2.1	<b>Excellence en matière de pédagogie et de développement professionnel</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure l'excellence dans l'enseignement et la formation est une priorité politique reconnue, et dans quelle mesure sa mise en œuvre porte ses fruits dans l'ensemble du système d'éducation et de formation, y compris dans le domaine du développement professionnel des enseignants.
B.2.2	<b>Excellence dans le contenu et la mise en œuvre des programmes</b>	Ce résultat rend compte des efforts déployés pour promouvoir l'excellence dans le contenu et la mise en œuvre des programmes EFP, en mettant l'accent sur le rapprochement avec le monde du travail (c'est-à-dire par l'apprentissage basé sur le travail), sur la priorité accordée à l'écologisation des programmes et de l'enseignement, ainsi que sur la promotion de l'excellence dans l'apprentissage.
B.2.3	<b>Excellence en matière de gouvernance et de gestion des fournisseurs</b>	Ce résultat saisit les résultats des efforts visant à promouvoir l'excellence dans les domaines du financement, du leadership et de la gouvernance, ainsi que la mesure dans laquelle ces exemples sont systémiques ou pas.
B.2.4	<b>Excellence en matière d'inclusion sociale et d'équité</b>	Ce résultat saisit les résultats des efforts visant à promouvoir l'excellence dans le domaine de l'équité et de l'inclusion sociale dans l'éducation et la formation, ainsi que la mesure dans laquelle ces exemples sont systémiques ou pas.
B.3.1	<b>Innovation systémique : accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>	Ce résultat reflète la présence de pratiques et de solutions politiques innovantes dans le domaine de l'accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
B.3.2	<b>Innovation systémique : participation et graduation</b>	Ce résultat mesure l'existence de pratiques et de solutions politiques innovantes en matière d'aide à la participation (et à l'obtention d'un diplôme) aux possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie, et la mesure dans laquelle elles sont systémiques (ou pas).
B.3.3	<b>Innovation systémique : qualité des résultats de l'apprentissage et de la formation</b>	Ce résultat reflète l'existence de pratiques et de solutions politiques innovantes pour améliorer la qualité de l'apprentissage et de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'aptitudes acquises par les apprenants.
B.3.4	<b>Innovation systémique : pertinence de l'apprentissage et de la formation</b>	Ce résultat rend compte de l'existence de pratiques et de solutions politiques innovantes pour améliorer l'adéquation au marché du travail des connaissances, des compétences et des aptitudes acquises par les apprenants.

Ce rapport définit l'excellence comme l'existence de politiques et de mesures à l'échelle du système visant à promouvoir des pratiques et des résultats de haute qualité dans différents domaines de la politique et de la mise en œuvre du système. Dans le domaine spécifique de la pédagogie et du développement professionnel (résultat B.2.1), l'Algérie fait état d'une forte performance du système en matière de promotion des bonnes pratiques (SPI rapporté de 90). Cela témoigne d'un engagement significatif en faveur de l'excellence grâce au développement de compétences et de méthodes d'enseignement qui ont une incidence directe et positive sur les résultats des apprenants. Les autorités nationales mettent en avant des initiatives telles que la création de groupes spécialisés et de partenariats avec des entreprises de premier plan dans différents domaines, ce qui améliore le contenu et la mise en œuvre des programmes d'EFP.

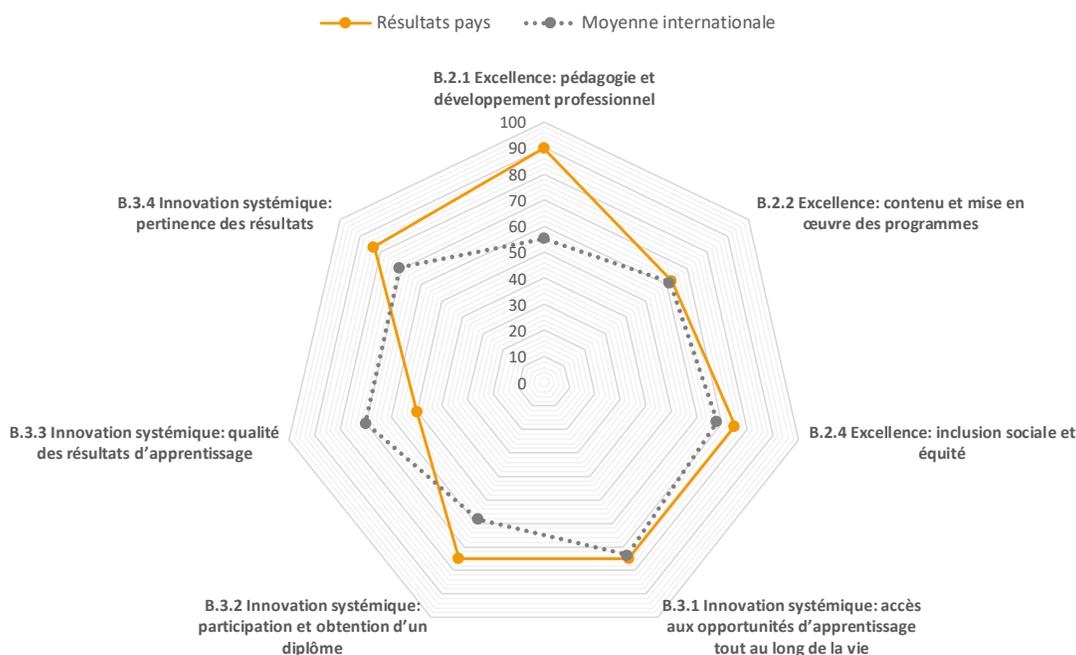
Le système d'EFP fait également preuve d'un engagement ferme en faveur de l'excellence en matière d'inclusion sociale et d'équité (résultat B.2.4, SPI de 75), ce qui suggère que les apprenants ayant besoin d'un soutien constituent une priorité. Une série d'initiatives en témoignent. Selon les informations officielles, au nombre de ces initiatives figure notamment l'élaboration de programmes de formation pour les personnes souffrant de handicaps physiques, garantissant l'accessibilité et la

<sup>8</sup> Le résultat B.2.3 n'est pas inclus dans le rapport en raison de données manquantes.

priorisation des besoins des apprenants vulnérables. Le système d'EFP du pays compte également des centres de formation et d'apprentissage spécialisés, ce qui favorise l'inclusion sociale.

Parmi les autres initiatives figurent la mise en œuvre de labels de qualité pour les produits artisanaux traditionnels algériens et des programmes de formation pour les promoteurs de projets en collaboration avec le programme ANADE. En outre, la direction générale des prisons et de la réinsertion s'est montrée proactive en offrant des opportunités d'apprentissage aux détenus, ce qui constitue un pas en avant vers des pratiques éducatives plus inclusives. En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, le secteur algérien de l'EFP participe activement à des initiatives visant à améliorer le niveau de vie dans les zones rurales. Cette collaboration témoigne d'une approche globale de la formation professionnelle, répondant aux besoins de différents secteurs et communautés. Ces initiatives sont soutenues par le vaste système de protection sociale d'Algérie.

**FIGURE 5. L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION POUR UN MEILLEUR APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE — INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME, ALGÉRIE ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

La performance du système en matière de contenu et de mise en œuvre des programmes (résultat B.2.2), en revanche, n'est pas aussi élevée que dans les autres domaines contrôlés au titre de l'«excellence» (résultat B.2.2, SPI de 63). Bien que le score de l'Algérie pour ce résultat soit comparable à la performance supérieure à la moyenne d'autres pays, il indique également que parvenir à une qualité exceptionnelle est plus difficile dans certains domaines. Les données nationales mettent en avant les progrès réalisés dans ce domaine grâce à des initiatives de prospection de lieux de travail menées par des instituts d'EFP et à la création de nouveaux cours de formation en adéquation avec

les technologies émergentes. Toutefois, il reste nécessaire d'intensifier les efforts pour recenser et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'alignement des programmes d'EFP sur les exigences des lieux de travail, d'intégration de la durabilité dans les programmes et de maintien de normes d'enseignement élevées.

Dans le cadre du processus de Turin, l'excellence et l'innovation sont interprétées comme des domaines distincts, mais interdépendants. L'excellence est la recherche de pratiques et de résultats de la plus haute qualité dans le cadre de la politique générale et de la mise en œuvre de l'EFP, tandis que l'innovation concerne l'adoption de pratiques pionnières et de solutions politiques stratégiques tournées vers l'avenir. À cet égard, l'innovation est une mesure de l'adaptabilité et de la réaction créative du système d'EFP face à l'évolution des exigences des apprenants et du marché du travail.

Les autorités nationales décrivent l'EFP comme étant ouvert à l'innovation par l'élargissement des opportunités d'apprentissage pour les jeunes et les adultes (résultat B.3.1, SPI de 75) et à des solutions innovantes pour soutenir la participation et l'obtention de diplômes par les apprenants (résultat B.3.2, SPI de 75). À l'inverse, la réceptivité à l'innovation en faveur d'une amélioration de la qualité des résultats d'apprentissage est légèrement plus faible (résultat B.3.3, SPI de 50).

Cela contraste avec l'engagement déclaré en faveur de l'innovation dans l'alignement de l'EFP sur les exigences du marché du travail (résultat B.3.4, SPI de 83), qui indique un système d'EFP s'efforçant d'intégrer des pratiques innovantes pour préparer les apprenants au marché du travail actuel. Il s'agit notamment du développement des compétences en matière de TIC et de télécommunications, comme en témoignent les partenariats avec des entreprises telles qu'Algérie Télécom et Huawei, et la création d'instituts pilotes, comme celui de la ville de Bou Ismaïl, autant d'exemples qui démontrent une approche innovante de la combinaison de l'enseignement en classe avec des stages d'apprentissage et d'autres modes d'enseignement.

Le système d'EFT algérien accorde une place importante à l'automatisation et à l'efficacité énergétique et collabore avec des partenaires industriels tels que SCHNEIDER. Cette collaboration implique l'introduction de nouveaux concepts et de nouvelles spécialités, intégrant des partenaires socio-économiques dans le processus. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à améliorer la mise en œuvre et le contenu de l'EFP, en tenant compte des exigences actuelles et futures en matière de développement économique. En outre, le secteur de l'EFP bénéficie d'une coopération bilatérale avec l'Allemagne, qui a conduit à la création de télécentres locaux, ce qui représente une activité novatrice visant à étendre l'accès à la formation et à l'information à des groupes auparavant mal desservis.

#### 2.2.4 Domaine C. Organisation du système

Dans le domaine C (Organisation du système), le cadre de suivi intègre les deux dernières dimensions présentées à la section 2.1: pilotage/gestion et ressources, dans lesquelles le processus de Turin suit un total de huit résultats systémiques. Ces résultats comprennent la disponibilité et l'utilisation de données pour une prise de décision éclairée, la participation des parties prenantes à la politique de l'EFP, la gestion des prestataires et les ressources, l'assurance qualité et la responsabilité publique, l'internationalisation des prestataires de l'EFP, ainsi que la disponibilité et l'utilisation des ressources humaines et financières dans l'EFP. Les résultats inclus dans le domaine C sont définis dans le Tableau 5 ci-dessous.

En Algérie, la gestion et l'organisation du système d'EFP comportent des points forts dans plusieurs domaines clés. Selon les autorités nationales, le domaine de l'assurance qualité constitue l'une des principales forces du système (résultat C.1.3, SPI de 75), où des mécanismes complets sont en place

pour garantir la qualité de l'éducation et de la formation dispensées aux apprenants. Cela comprend une évaluation conjointe des compétences acquises par les maîtres d'apprentissage et les formateurs, et l'utilisation d'aides pédagogiques pour soutenir la formation par apprentissage.

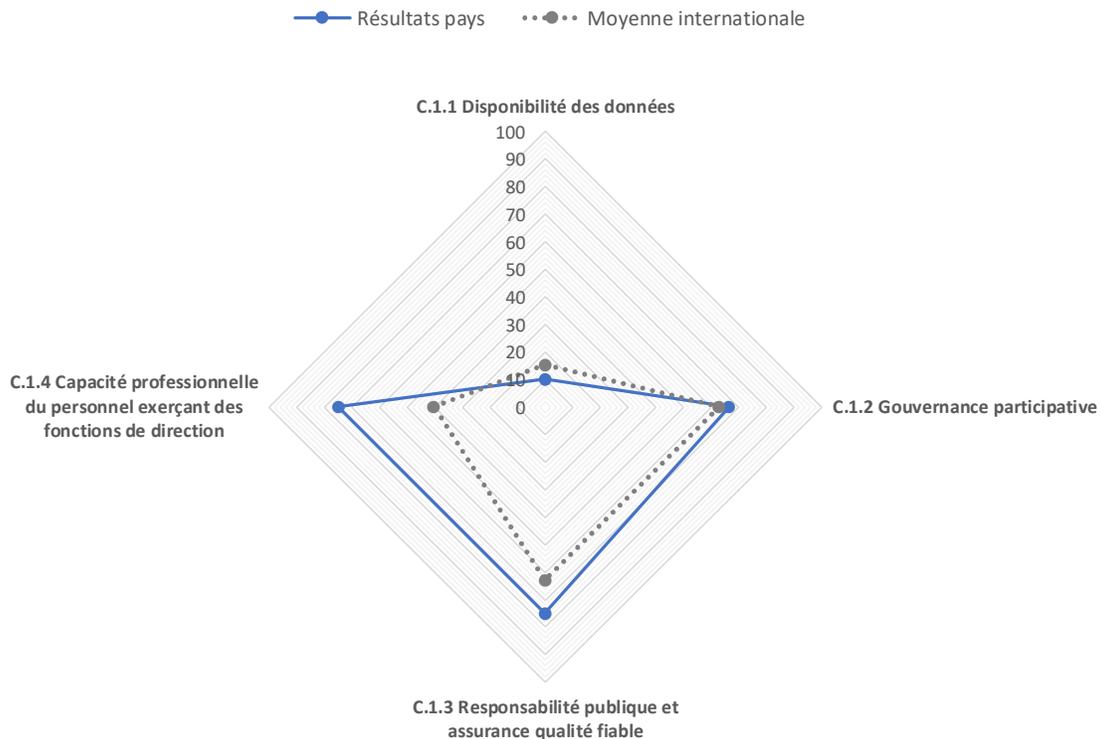
**TABLEAU 5. RÉSULTATS POLITIQUES ET SYSTÉMIQUES INCLUS DANS LE  
DOMAINE C: ORGANISATION DU SYSTÈME**

Code	Résultat	Description
C.1.1	<b>Disponibilité et utilisation des données</b>	Ce résultat fait référence à la disponibilité de données administratives et de grosses données telles que couvertes par le niveau 1 du cadre de suivi, à la participation à des évaluations internationales à grande échelle, ainsi qu'à la capacité technique de générer/gérer des données probantes pour soutenir le suivi et l'amélioration.
C.1.2	<b>Gouvernance participative</b>	Ce résultat mesure le degré d'implication du secteur privé et d'autres parties prenantes externes dans les consultations et les décisions concernant les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de l'EFP initial et continu.
C.1.3	<b>Responsabilité publique et assurance qualité fiable</b>	Ce résultat évalue la mesure dans laquelle des mécanismes d'assurance de la qualité (QA) fiables et dignes de confiance et des dispositions en matière de responsabilité sont en place pour les apprenants, les enseignants et les prestataires, ainsi que la mesure dans laquelle les résultats du QA sont accessibles au public.
C.1.4	<b>Capacité professionnelle du personnel occupant des postes de direction</b>	Ce résultat permet de suivre la disponibilité et la capacité professionnelle du personnel qualifié dans les rôles de direction et dans d'autres rôles administratifs clés au niveau du prestataire.
C.1.5	<b>Internationalisation</b>	Ce résultat permet de contrôler le degré d'internationalisation de l'EFP initial et continu, notamment l'internationalisation des dispositifs d'assurance qualité, du contenu des programmes d'études et des qualifications (c'est-à-dire la reconnaissance des diplômes internationaux, l'activité des organismes de certification au-delà de leur pays d'origine, etc.)
C.2.1	<b>Affectation et utilisation adéquates des ressources financières</b>	Ce résultat reflète l'adéquation des ressources financières investies dans l'EFP initial et continu en termes de niveau d'investissement et d'allocation, ainsi que le degré de diversification du financement entre les sources publiques et privées.
C.2.2	<b>Affectation et utilisation adéquates des ressources humaines</b>	Ce résultat reflète l'efficacité de la gestion des ressources humaines en termes de disponibilité des enseignants et des formateurs, ainsi que l'adéquation de leur déploiement et de la gestion de leur carrière.
C.2.3	<b>Base matérielle adéquate</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure la base matérielle pour l'apprentissage et la formation est adéquate, y compris le matériel d'apprentissage et de formation qui soutient et promeut un enseignement, une formation et un apprentissage efficaces.

Cependant, la transposition de cette force en informations et données transparentes et disponibles pour les parties prenantes, en particulier sous la forme de rapports de performance des prestataires et des apprenants, est moins évidente. À l'instar de la plupart des pays du processus de Turin, l'Algérie est confrontée à des défis dans ce domaine, ce qui suggère la nécessité de mécanismes d'établissement de rapports plus accessibles.

La capacité professionnelle du personnel occupant des postes de direction au sein du système d'EFP (résultat C.1.4) est considérée comme louable, avec un score SPI de 75. Comme dans les autres pays du processus de Turin, ce résultat est basé sur une autoévaluation. Néanmoins, en Algérie, ce score est significativement plus élevé que la moyenne des autres pays, ce qui suggère que les autorités nationales sont satisfaites du niveau de développement et de l'autonomisation des chefs d'établissement, un contraste frappant par rapport aux perceptions d'autres pays où la capacité professionnelle des chefs d'établissement est considérée comme un domaine nécessitant la plus grande attention. L'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels d'Algérie joue ainsi un rôle crucial dans la formation et le développement des organes administratifs, techniques et pédagogiques impliqués dans la formation et l'enseignement professionnels.

FIGURE 6. GOUVERNANCE, PARTICIPATION, RESPONSABILITÉ - INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME, ALGERIE ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

Les résultats de suivi suggèrent également que l'Algérie est plutôt confiante dans son approche concernant l'implication des parties prenantes dans les processus décisionnels (résultat C.1.2). Le score de performance dans ce domaine de suivi est supérieur à la moyenne internationale, ce qui signifie que les dispositifs de gouvernance de l'EFP en Algérie sont, en moyenne, plus susceptibles d'être perçus comme efficaces que ceux d'autres pays du processus de Turin. Le rôle de la «Tripartite» et du Conseil économique, social et environnemental national dans le système d'EFP témoigne de cet engagement, en impliquant des représentants de différents secteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

En outre, l'approche du système d'EFP en matière d'évaluation des apprenants et des formateurs, ainsi que le rôle du système d'inspection dans l'évaluation des performances pédagogiques, administratives et financières des établissements de formation, contribuent à la gouvernance globale du système d'EFP. La présence de centres de soutien et d'intégration ainsi que la diffusion de rapports sur les activités du ministère de l'EFP par l'intermédiaire de son portail Internet renforcent davantage la transparence du système et l'engagement des parties prenantes.

## 2.3 Comment les politiques et les systèmes ont-ils bénéficié à des groupes spécifiques d'apprenants?

Dans ce cycle, le suivi du processus de Turin examine non seulement les résultats politiques et systémiques nationaux de l'EFP en général, mais également la mesure dans laquelle ces résultats

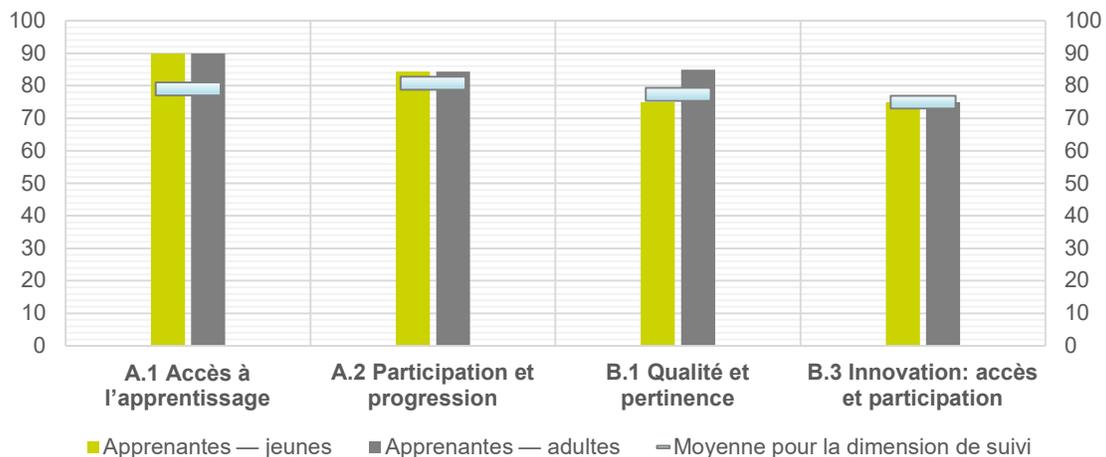
répondent aux besoins et aux attentes des apprenants tout au long de la vie actuels et futurs. Le cadre de suivi permet de déterminer dans quelle mesure les résultats systémiques sont distribués équitablement à ces apprenants en fonction de leur âge et de leur genre, ainsi qu'en fonction de caractéristiques pouvant être influencées par la politique, telles que le désavantage socio-économique, la situation sur le marché du travail, le statut migratoire et la filière/le mode d'apprentissage.

Les sections ci-dessous donnent un aperçu des performances des sous-systèmes d'EFPI et d'EFPC Algérie dans une sélection clé de dimensions de suivi pour les groupes d'apprenants suivants: femmes apprenantes (section 2.3.1), apprenants défavorisés (section 2.3.2), populations au chômage de longue durée, économiquement inactives et ayant un faible niveau d'instruction (section 2.3.3), ainsi que selon leur pays d'origine (section 2.3.4).

### 2.3.1 Femmes apprenantes

Cette section présente les conclusions relatives à la performance des systèmes d'EFP en ce qui concerne l'accès, la participation, la qualité et la pertinence, et l'innovation au profit des jeunes filles et des femmes apprenantes dans l'EFP en Algérie.

**FIGURE 7. PERFORMANCE DU SYSTÈME EN FAVEUR DES FEMMES APPRENANTES DANS CERTAINES DIMENSIONS DE SUIVI, ALGERIE (2023)**



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

L'EFP en Algérie serait très accessible et attrayant pour les apprenantes jeunes et adultes (dimension A.1, SPI de 90 pour les deux), ce qui indique que le système est conçu pour être équitable pour tous les apprenants, quels que soient leur âge et leur genre. Les apprenantes sont également très susceptibles de progresser et d'être diplômées des programmes et des cours auxquels elles se sont inscrites (dimension A.2, SPI de 84 pour les deux), ce qui démontre l'efficacité de l'EFP pour permettre la progression des apprenants, quel que soit leur genre.

Si le genre n'a que peu d'influence sur l'accès aux programmes d'EFP initial, les autorités font état d'une tendance à la hausse de l'attrait des différentes spécialités pour les apprenantes. Historiquement, les femmes ont été orientées vers certaines spécialités perçues comme leur convenant davantage. Toutefois, ces dernières années, un changement notable a été observé, un nombre croissant de

femmes ayant manifesté un intérêt pour les spécialités traditionnellement masculines. Les informations officielles suggèrent que ce changement est le reflet d'une transformation sociétale plus vaste et la conséquence de l'engagement de l'Algérie en faveur de l'égalité des genres et des conventions relatives aux droits humains.

Dans le domaine de l'EFPP continu, les considérations de genre influencent l'orientation des femmes vers certaines spécialités, avec une préférence marquée pour des domaines tels que la gestion des services, le textile, l'hôtellerie/la restauration/le tourisme, les TIC, les techniques administratives et de gestion ainsi que l'artisanat. Toutefois, les données nationales suggèrent que le marché du travail algérien connaît une revitalisation de la main-d'œuvre féminine, les femmes occupant de plus en plus des postes techniques et exigeants.

La qualité et la pertinence des aptitudes et des compétences transmises aux apprenantes adultes seraient légèrement plus élevées que pour les jeunes dans le système d'EFPP (dimension B.1), bien que la performance du système soit élevée pour les deux groupes. Cela indique un alignement efficace des compétences sur les besoins et les opportunités d'emploi pour les apprenants des deux sexes.

L'innovation dans le système de l'EFPP est également évidente dans son approche en matière d'inclusion des genres. Malgré de bons résultats en matière d'accès et de participation, le système est ouvert à de nouvelles solutions et recherche constamment des politiques et des pratiques innovantes pour soutenir l'accès et la participation de tous les groupes démographiques d'apprenants, et pas seulement des femmes (dimension B.3).

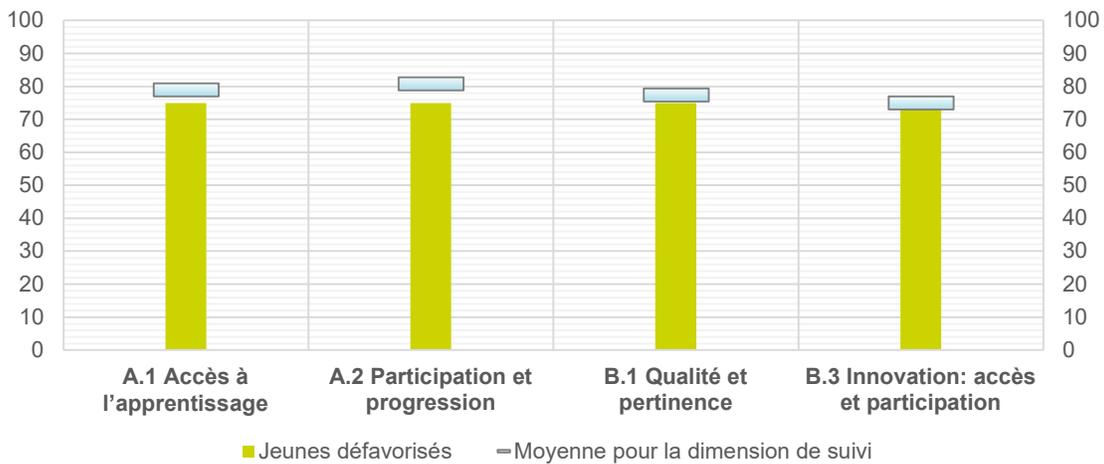
### 2.3.2 Apprenants défavorisés

Cette section décrit la mesure dans laquelle le système d'EFPP répond aux besoins des jeunes défavorisés sur le plan socio-économique en termes d'accès, de participation et de qualité/pertinence des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie par le biais de l'EFPP. Cette section examine également si les efforts visant à promouvoir l'innovation en matière d'accès et de participation à l'EFPP bénéficient à ce groupe spécifique d'apprenants en Algérie.

Selon les autorités nationales, les jeunes issus de milieux socio-économiquement défavorisés en Algérie ont accès à l'EFPP au même titre que les autres groupes d'apprenants (dimension A.1, SPI de 75). Cet accès est facilité par la présence de plus de 1 300 établissements d'EFPP dans l'ensemble du pays, qui ne facturent pas de frais d'inscription, d'hébergement ou de restauration. En outre, ces apprenants bénéficient d'une sécurité sociale, de subventions et de présalaires, ce qui favorise leur participation à l'EFPP. En Algérie, les jeunes défavorisés ont également autant de chances de réussir et d'obtenir un diplôme que leurs pairs (dimension A.2, SPI de 75), ce qui indique qu'en dépit des défis socio-économiques, le système d'EFPP offre des opportunités de progression équitables.

La qualité et la pertinence de l'enseignement proposé par le système d'EFPP algérien aux jeunes défavorisés sont comparables à celles fournies à l'ensemble des participants à l'EFPP (dimension B.1, SPI de 75). Ce résultat est appuyé par les efforts déployés au sein du système d'EFPP pour adapter les cours de formation aux spécificités économiques et sociales de chaque région administrative («wilaya»), ce qui augmente les chances d'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Les cours de spécialisation mentionnés par les autorités nationales, tels que les activités de dessalement de l'eau de mer et la construction et l'entretien de bateaux de pêche dans les villes côtières, constituent un exemple de la manière dont le système d'EFPP s'aligne sur les besoins économiques locaux.

**FIGURE 8. PERFORMANCE DU SYSTÈME EN FAVEUR DES JEUNES DÉFAVORISÉS SUR LE PLAN SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS CERTAINES DIMENSIONS DE SUIVI, ALGERIE (2023)**



*Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100*

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

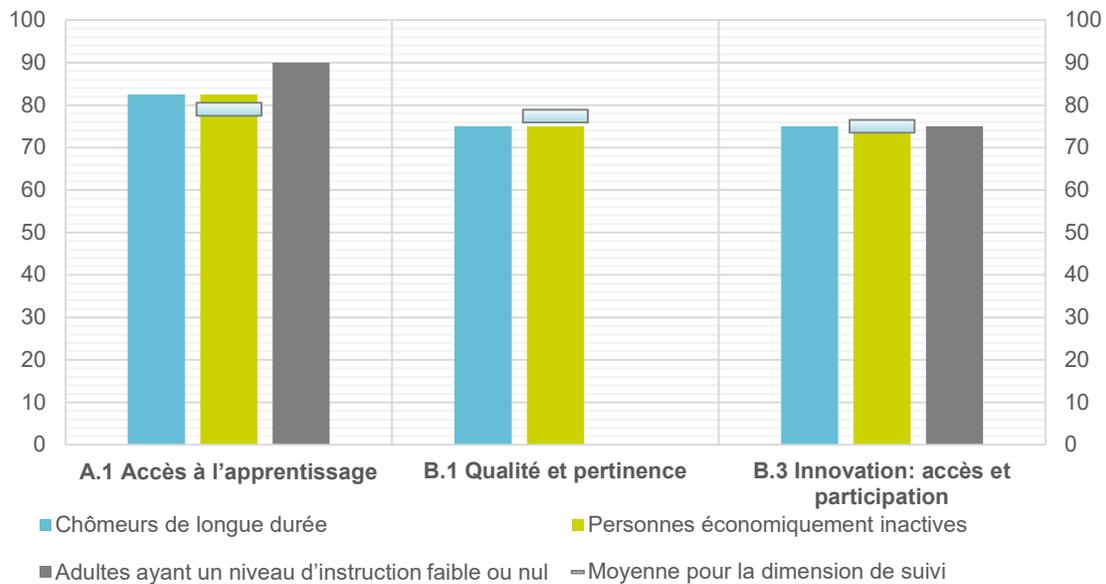
En termes d'innovation, le système d'EFP algérien est ouvert aux nouveautés favorisant l'accès et la participation des jeunes défavorisés (dimension B.3, SPI de 75). Cela inclut notamment la création de sections détachées dans les régions reculées, offrant un éventail de cours adaptés aux environnements locaux et disponibles en différents modes, y compris les cours du soir et l'enseignement à distance, ce qui garantit que même les personnes vivant dans les régions les plus reculées ont accès à l'EFP. Les frais d'inscription à ces cours sont minimes, ce qui les rend accessibles aux étudiants issus de milieux défavorisés.

Le système d'EFP algérien reconnaît également la diversité des parcours de formation des étudiants. Les informations officielles fournies dans le cadre du suivi soulignent que le système d'EFP tient compte de ceux n'ayant pas réussi dans les milieux académiques traditionnels, y compris les diplômés lycéens et universitaires, en proposant des spécialisations populaires dans l'EFP. Cette approche démontre que la formation professionnelle est considérée comme une alternative valable pour accéder à une carrière professionnelle et à l'indépendance financière. Selon l'Office national pour le développement et la promotion de la formation continue (ONDEFOC), un pourcentage significatif des diplômés des centres de formation et des établissements relevant du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels s'intègrent avec succès sur le marché du travail, soit par l'emploi, soit par la création de petites et moyennes entreprises.

### 2.3.3 Populations au chômage de longue durée, économiquement inactives et ayant un faible niveau d'instruction

La section 2.3.3 présente les conclusions relatives aux performances du système d'EFP du point de vue de trois groupes d'adultes revêtant une importance stratégique: les chômeurs de longue durée, les adultes économiquement inactifs et ceux dont le niveau d'instruction est faible, voire nul.

**FIGURE 9. PERFORMANCE DU SYSTÈME EN FAVEUR DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE, DES ADULTES ÉCONOMIQUEMENT INACTIFS OU AYANT UN FAIBLE NIVEAU D'INSTRUCTION, ALGERIE (2023)**



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

Les programmes d'EFP en Algérie sont décrits comme étant ouverts et accessibles tant aux chômeurs de longue durée qu'aux adultes économiquement inactifs ou ayant un faible niveau d'instruction (dimension A.1). Les autorités nationales interprètent cela comme une indication de la capacité de l'EFP à impliquer des adultes qui sont souvent désavantagés sur le marché du travail, leur offrant une voie efficace vers l'emploi ainsi que des opportunités de perfectionnement professionnel.

La qualité de l'enseignement et de la formation en termes d'aptitudes de base et de compétences clés dispensées (dimension B.1) est également constante à travers l'ensemble de ces groupes, même si la performance est légèrement inférieure à celle de la population moyenne en âge de travailler. En termes d'innovation, les informations officielles suggèrent une ouverture uniforme à l'innovation au profit de tous les groupes d'apprenants adultes, y compris les chômeurs de longue durée, les personnes économiquement inactives et les adultes ayant un niveau d'instruction faible ou nul (dimension B.3, SPI de 75).

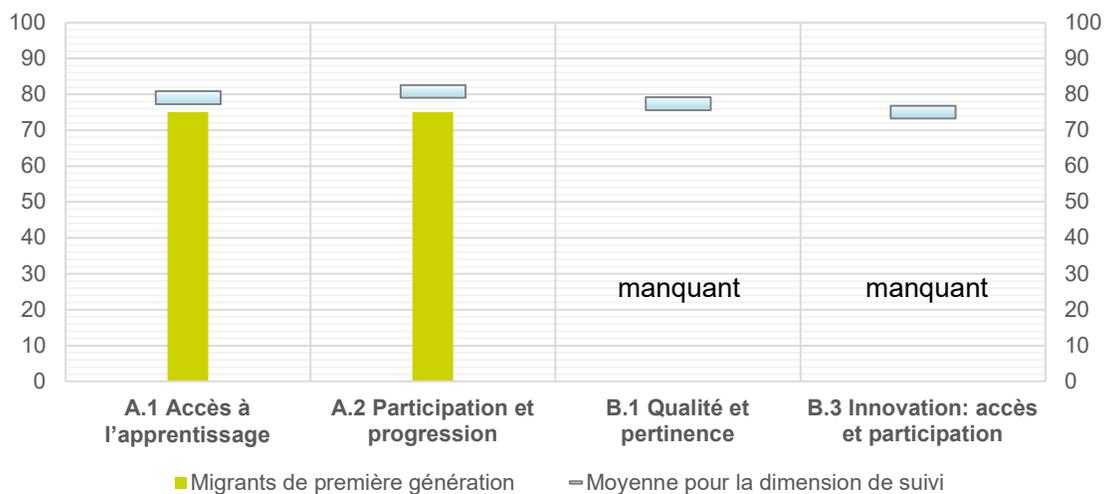
Des mesures spécifiques sont en place afin de soutenir ces groupes. Par exemple, pour les chômeurs de longue durée âgés de 19 à 40 ans, la formation est obligatoire, en particulier pour les personnes sans qualification, dans des spécialités qui répondent aux besoins locaux en matière de main-d'œuvre. Cette mesure est coordonnée au niveau des «wilaya», assurant ainsi l'alignement sur les besoins économiques régionaux. En outre, l'Agence nationale pour l'emploi collabore avec les directions de la formation professionnelle pour organiser des programmes de formation visant à améliorer les niveaux d'employabilité. Il s'agit notamment de former les bénéficiaires d'allocations de chômage dans différentes spécialités, augmentant ainsi leurs chances d'accéder au marché de l'emploi.

Le système d'EFP comprend également des mesures de réinsertion active pour les chômeurs âgés de 30 à 55 ans, telles qu'une aide à la recherche d'emploi, l'aide à l'installation comme indépendant et la formation visant à acquérir de nouvelles qualifications. Cette approche globale élargit les opportunités de formation pour les personnes peu ou pas instruites, grâce à des partenariats tels que celui conclu avec l'association nationale IKRAA pour l'alphabétisation et la formation aux compétences. En outre, le gouvernement algérien a lancé des initiatives telles que des allocations pour les demandeurs d'emploi et des accords-cadres avec différents ministères en vue de développer des activités de formation continue. À ces actions viennent s'ajouter des opportunités d'apprentissage non formel offertes dans des cadres privés et publics, telles que l'apprentissage des langues dans des écoles privées et la formation aux compétences non techniques.

### 2.3.4 Apprenants par pays d'origine

La dernière section consacrée aux résultats de suivi examine les performances dans les domaines de l'accès, de la participation, de la qualité et de la pertinence, ainsi que de l'innovation en Algérie pour les apprenants qui sont des migrants de première génération.

**FIGURE 10. PERFORMANCES DU SYSTÈME EN FAVEUR DES MIGRANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION DANS CERTAINES DIMENSIONS DE SUIVI, ALGERIE (2023)**



Plage d'indices théorique: min./performance basse=0, max./performance haute=100

Source: Base de données du suivi du processus de Turin

En Algérie, les migrants de première génération ont accès à l'enseignement professionnel dans le cadre plus large de l'éducation, conformément aux engagements nationaux et internationaux en faveur de l'égalité de traitement et de la non-discrimination qui sont consacrés dans la Constitution. Les données de suivi suggèrent que ces apprenants ont accès à des opportunités d'EFP initial et continu à un niveau proche de la moyenne nationale (dimension A.1, SPI de 75). Cela indique que le système d'EFP est accueillant et inclusif, quel que soit le pays d'origine de l'apprenant.

Une fois inscrits, les migrants de première génération peuvent évoluer efficacement au sein du système d'éducation et de formation. Leurs scores de participation et de progression sont rapportés

comme étant équivalents à la moyenne nationale (dimension A.2, SPI de 75), ce qui constitue un signe de soutien à la progression équitable des migrants au sein des filières de l'EFP.

L'intégration de migrants non nationaux, tels que des réfugiés syriens et palestiniens ainsi que des migrants subsahariens, démontre également de l'approche inclusive du système d'EFP algérien. Ces groupes ont non seulement pu être scolarisés, mais aussi bénéficier d'une couverture en matière de santé et de contrats de travail. En outre, le programme de bourses du gouvernement algérien offre des opportunités de formation à des stagiaires originaires de 19 pays africains et arabes.

## 3. SOURCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 3.1 Liens vers des informations et des données de base

Les indices de performance du système présentés dans ce rapport ont été calculés sur la base d'une sélection d'indicateurs quantitatifs internationaux pour l'Algérie et des réponses qualitatives des parties prenantes lorsque de tels indicateurs manquaient.

L'ensemble des indicateurs quantitatifs collectés pour l'Algérie pour ce cycle de suivi 2023 est disponible ici:

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1gdzrYIQA8lizS-MUsANnkZbzERLhByj/edit?usp=sharing&oid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true>

L'ensemble des réponses qualitatives au questionnaire spécifique à l'Algérie est disponible ici:

(English)

[https://docs.google.com/document/d/1jZyTHqyHvWjcZLbdc\\_YshOdNoHByjD5S/edit?usp=sharing&oid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/document/d/1jZyTHqyHvWjcZLbdc_YshOdNoHByjD5S/edit?usp=sharing&oid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true)

(Français)

[https://docs.google.com/document/d/1j\\_UDPK1Bb7Fa8fvSPyBT5nEBhEpnloje/edit?usp=sharing&oid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/document/d/1j_UDPK1Bb7Fa8fvSPyBT5nEBhEpnloje/edit?usp=sharing&oid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true)

Des informations générales sur le processus de Turin, ainsi que les rapports et les données des autres pays participants sont disponibles ici: <https://www.etf.europa.eu/en/what-we-do/torino-process-policy-analysis-and-progress-monitoring>.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Les rapports et données de suivi du processus de Turin seront publiés progressivement au cours de la période de mars à mai 2023, à mesure que les pays soumettent leurs éléments de preuve et que les rapports sont finalisés avec elles.

## 3.2 Définitions, clarifications terminologiques, limites méthodologiques

### 3.2.1 Définitions et clarifications terminologiques

Cette section présente une vue d'ensemble et une définition des termes clés du cadre de suivi du processus de Turin.

- **Jeunes:** population en âge officiel de s'inscrire et de participer aux programmes d'EFPI initial.
- **Adultes:** population en âge de travailler (15 ans ou plus) non inscrite à un programme d'EFPI initial.
- **Jeunes défavorisés:** ce terme fait référence aux désavantages socio-économiques et désigne les jeunes ayant accès à des niveaux de ressources financières, sociales, culturelles et de capital humain inférieurs à la moyenne.
- **Chômeurs de longue durée:** le chômage de longue durée se rapporte au nombre de personnes sans emploi qui recherchent activement un emploi depuis au moins un an.
- **Populations inactives:** adultes en âge de travailler qui sont en dehors de la population active, c'est-à-dire qui ne sont ni employés ni inscrits comme chômeurs (à la recherche d'un emploi).
- **Apprentissage tout au long de la vie:** activités d'apprentissage entreprises tout au long de la vie pour améliorer ses connaissances, ses aptitudes/compétences et/ou ses qualifications pour des raisons personnelles, sociales et/ou professionnelles.
- **Performance du système:** décrit la mesure dans laquelle le système d'EFPI répond à une sélection ciblée d'obligations (engagements) nationales et internationales envers les apprenants et d'autres parties prenantes en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie (ATLP).
- **EFPI initial:** enseignement et formation professionnels dispensés dans le cadre du système formel d'enseignement initial (généralement supérieur ou post-secondaire) avant l'entrée dans la vie active.
- **EFPI continu:** enseignement et formation professionnels formels ou non formels dispensés après l'EFPI initial et généralement après l'entrée dans la vie active.
- **Éducation des adultes:** l'éducation ou la formation des adultes peut se référer à toute activité d'apprentissage formelle, non formelle ou informelle, à la fois générale et professionnelle, entreprise par des adultes après avoir quitté l'éducation et la formation initiales.

### 3.2.2 Limites méthodologiques

Les indices de performance des systèmes élaborés dans le cadre du processus de Turin reposent sur un cadre méthodologique assez diversifié. Ce cadre s'appuie sur divers principes et fondements théoriques pour garantir que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des indices sont plausibles en termes de fondements théoriques, de reproductibilité technique et d'adéquation statistique. L'objectif premier de ces indices est d'offrir des informations susceptibles de guider le suivi des pays et d'éclairer la planification de leurs politiques, plutôt que de promouvoir leur classement comparatif.

Bien que diverses options aient été possibles au cours des différentes phases de la construction des indices, les choix finaux représentent une série de décisions jugées adéquates et appropriées pour promouvoir la fiabilité et éviter les biais, tout en prenant pleinement conscience que, de par leur nature, de tels indices doivent être affinés en permanence. Par conséquent, l'élaboration et le calcul des indices de performance resteront un processus continu afin de tenir compte des limitations suivantes:

1. Affinement des agrégations et de l'analyse: la version actuelle des indices représente un sous-ensemble des systèmes nationaux analysés. Bien que ces éléments soient suffisants pour formuler

des résultats initiaux, l'analyse transnationale future inclura un plus grand nombre de pays avec des (dés)agrégations alternatives possibles, c'est-à-dire au niveau régional ou au niveau du développement, ce qui peut également affecter les formules utilisées dans le calcul des indices ainsi que leurs valeurs. Le cadre méthodologique du suivi du processus de Turin permet de telles extensions et améliorations sans compromettre la validité des résultats qui ont déjà été publiés.

2. Choix des éléments de preuve: bien que l'objectif de cet exercice soit de suivre de manière égale les différents domaines d'intérêt, leurs dimensions et les résultats connexes, différents pays peuvent s'appuyer sur une combinaison différente d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs propres à chaque pays à partir d'une liste prédéfinie pour tous les pays. Cela s'applique également à la dernière année (de référence) disponible pour les indicateurs quantitatifs, qui peut varier selon les indicateurs et les pays dans une limite de cinq ans.